

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **23.04.2024**

Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Zwischenstaatliche Beziehungen, Migrationspolitik
Akteure	Vereinigte Staaten von Amerika (USA)
Prozesstypen	Bericht
Datum	01.01.1998 – 01.01.2018

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen, Migrationspolitik, Bericht, Vereinigte Staaten von Amerika (USA), 2004.* Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

APK-NR Aussenpolitische Kommission des Nationalrates

CPE-CN Commission de politique extérieure du Conseil national

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

BERICHT

DATUM: 01.06.2004
ELIE BURGOS

Le Conseil national a pris acte du rapport (du 21 mai 2003) sur les traités internationaux conclus en l'an 2002. Toutefois, en adoptant une motion (03.3577) de la Commission de politique extérieure, il a proposé de **soumettre à l'approbation du parlement le traité conclu le 4 septembre 2002 entre les autorités de poursuite pénale de la Confédération et les Etats-Unis** (« Operative Working Arrangement »), qui porte sur les relations entre les deux pays en matière de lutte contre le terrorisme. Une minorité emmenée par Boris Banga (ps, SO) a demandé que **trois autres traités internationaux** soient soumis au parlement selon la procédure d'approbation ordinaire. Cette proposition a cependant été rejetée. Le Conseil des Etats a lui aussi pris acte du rapport, mais a rejeté la motion (03.3585) de la CPE du Conseil national. Pour justifier ce rejet, le rapporteur de la commission a expliqué que celle-ci s'était déjà penchée de près sur ce traité peu après sa conclusion et qu'elle l'avait jugé globalement positif.¹

¹) FF, 2003, p. 3611 ss.; BO CN, 2004, p. 204 ss.; BO CE, 2004, p. 172 ss.